

À fournir dans les 10 jours

- Photocopie du livret de famille (parents et enfants),
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé,
- la fiche de renseignements famille complétée,
- la fiche individuelle de l'élève renseignée,
- le contrat de scolarisation signé,
- la demande de prélèvement SEPA signée avec un Relevé d'Identité Bancaire,
- L'autorisation photographie et internet signée,
- L'attestation d'assurance de Responsabilité civile couvrant l'année scolaire,
- 1 photo d'identité,
- le chèque des frais d'inscription,
- le certificat de radiation,
- Photocopie du livret scolaire ou bulletins trimestriels.

L'inscription est définitive au jour du règlement des frais d'inscription et du dépôt du dossier complet.